

# Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 16 mars 2005

## VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2004

Monsieur le Maire soumet à l'approbation des membres du conseil, le compte administratif 2004 qui présente les résultats suivants :

- dépenses de fonctionnement :	386 538.77
- recettes de fonctionnement :	902 887.08
- dépenses d'investissement :	714 173,49
- recettes d'investissement :	695 145.54
- excédent de clôture :	497 320.36

Le compte administratif est approuvé par 10 voix pour, Monsieur le maire s'étant retiré du vote.

## VOTE DU COMPTE DE GESTION 2004

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du percepteur pour l'année 2004, qui présente les mêmes chiffres que le compte administratif.

## AFFECTATION DES RESULTATS DE CLOTURE 2004

Le Conseil Municipal constate les résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2004 soit :

⇒ un déficit d'investissement de	19 027,95
⇒ un excédent de fonctionnement de	516 348,31

et décide d'affecter la totalité du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

99 027,95 € à l'article 1068, recette d'investissement du budget primitif 2005

417 320,36 € à l'article 002, recette de fonctionnement du budget primitif 2005.

## VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2005

Le Conseil Municipal vote par 11 voix pour, le budget primitif 2005 qui présente :

- dépenses d'investissement :	524 044,00 €
- recettes d'investissement :	524 044,00 €
- dépenses de fonctionnement :	690 304,00 €
- recettes de fonctionnement :	858 721,00 €

## PROGRAMME TRAVAUX VOIRIE

Le Conseil Municipal décide d'inscrire au budget 2005 les travaux d'aménagement de la rue des Jardins selon le plan de financement suivant :

- coût des travaux, ht :	165 899,20 €
- honoraires maîtrise d'œuvre, ht	9 960,00 €
- coût total, ttc :	210 327,60 €
- subvention Conseil Général ( 35%) :	58 000,00 €
- autofinancement commune :	152 327,60 €

Compte tenu du montant estimé, la procédure retenue pour la réalisation des travaux est le marché d'appel d'offres ouvert. Une subvention est sollicitée auprès du Conseil Général, d'après l'estimation de la Direction départementale de l'équipement, sur l'enveloppe des crédits 2005.

### **VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES DIRECTES**

Le Conseil Municipal vote une baisse de 5 % des taux des taxes locales directes pour l'année 2005, soit un produit fiscal attendu de 160 247 €, qui se décompose comme suit :

	<b>Bases 2005</b>	<b>taux</b>	<b>produit</b>
Taxe d'habitation	839 800	5,79 %	48 624
Taxe foncier bâti	663 500	10,29 %	68 274
Taxe foncier non bâti	256 500	16,90 %	43 349
		Total =	<b>160 247 €</b>

### **CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE SDISS**

Monsieur le Maire porte à connaissance un projet de convention de partenariat simple présenté par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Côte d'Or visant à optimiser la couverture des risques dévolue au centre de première intervention de Morey / Chambolle.

Le Conseil Municipal se prononce favorable à cette convention entre la commune et le SDISS de Côte d'Or et autorise le maire à signer le contrat.

### **PROGRAMME TRAVAUX O.N.F**

Le Conseil Municipal prend connaissance du programme de travaux présenté par l'O.N.F pour 2005 :

- **dans la coupe 26** : broyage avant plantation, entretien du fossé et plantation de chênes, de frênes et merisiers sur toute la surface de 7 ha 62 ares.

Le coût est estimé à 14 824 € HT, les travaux seront subventionnés à 50 % et réalisés à l'automne 2005, ce qui suppose que la parcelle doit être vidée par les affouagistes dès le 15 octobre.

- **dans la coupe 25** : un nettoyage est prévu sur une surface de 3 ha 22 ares.

Le Conseil Municipal approuve le programme d'actions sur la parcelle 26 d'un montant de 15 640 € ttc, inscrit la somme au budget primitif 2005 et repousse le nettoyage de la parcelle 25 à une date ultérieure.

### **PLACEMENT DE FONDS**

Le Conseil Municipal décide l'ouverture d'un compte à terme de 300 000,00 € auprès du trésor public, pour une durée de 3 mois.

## **REDEVANCE VOLUCOMPTEUR**

Le Conseil Municipal fixe le prix du mètre cube d'eau pour les utilisateurs du volucompteur du point d'eau de la Riotte, en rapport avec les factures SDEI de juillet 2004 et janvier 2005, ainsi qu'une facture de réparation du lecteur de badges de l'appareil par l'entreprise E.M.I.P.T. de Sevrey en Saône et Loire du 30.07.04, soit **2,57 € le m3**.

Monsieur et Mme LENOIR Béatrice se verront facturer la somme forfaitaire de 15 € en raison de l'absence de réseau d'eau à la ferme de la Buère.

## **SYNDICAT DES EAUX DE VOSNE ROMANEE**

Le Conseil Municipal est informé des nouvelles dispositions adoptées par le syndicat des Eaux de Vosne Romanée qui se transforme en syndicat mixte fermé, par délibération du 17 février 2005.

La commune de Morey adhère aux deux compétences eau et assainissement, par le biais de la communauté de communes de Gevrey Chambertin et elle sera représentée au sein du syndicat par les délégués de la communauté de communes en application, du principe de représentation - substitution.

Le Conseil Municipal approuve les modifications de fonctionnement du syndicat telles que définies dans sa séance du 17 février 2005.

## **TRAVAUX ENFOUISSEMENT DES RESEAUX**

Le Conseil Municipal approuve le devis présenté par le SI.CE.CO concernant l'enfouissement des réseaux sur le secteur partant du transformateur, rue de Vergy puis Grande Rue, jusqu'à la rue de Très Girard.

La part restant à la charge de la commune s'élève à 33 970 € ttc et se rapporte au coût des travaux du réseau téléphonique par France Télécom : pré-étude, fournitures et main d'œuvre, génie civil, déduction faite des subventions accordées par le Conseil Général (40 % du hors taxe).

Le coût des travaux d'enfouissement des réseaux électriques est entièrement pris en charge par le SI.CE.CO de Côte d'Or.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- ⇒ Demande de vente de poulets rôtis par Monsieur ROBERGET: accord du conseil mais l'électricité ne sera pas fournie
- ⇒ Accord pour un devis de la société ARTECK de mini- bornes à installer devant la mairie
- ⇒ FNACA, commémoration à 18h30, au Monument aux Morts et à la mairie.
- ⇒ Nouveau président de la Cuma Saint Denis : Virgile LIGNIER, vice président : Thierry BEAUMONT
- ⇒ Fuite au toit de l'église, voir DEBOIBE pour réparation
- ⇒ Concert de Morey à la salle des fêtes le 2 avril 2005, 20h30.
- ⇒ Concert de la Chorale à l'église de Morey, apéritif offert par la commune.
- ⇒ Prochain conseil municipal le 20 avril 2005, à 19h.

Fait à Morey Saint Denis le 5 avril 2005

**Le maire, Pierre BOISSET.**